

Lettres d'Héloïse et
d'Abailard. Tome 1 /
traduction nouvelle, avec le
latin à côté, édition ornée de
huit figures [...]

Abélard, Pierre (1079-1142). Auteur du texte. Lettres d'Héloïse et d'Abailard. Tome 1 / traduction nouvelle, avec le latin à côté, édition ornée de huit figures gravées... d'après Moreau le jeune. 1796.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

E P I S T O L A E

A B A E L A R D I E T H E L O I S S A E .

Domino suo, imò patri; conjugi suo, imò fratri; ancilla sua, imò filia; ipsius uxor, imò soror.

A B Æ L A R D O H E L O I S S A .

M I S S A M ad amicum pro consolatione epistolam, dilectissime, vestram ad me fortè quidam nuper attulit. Quam ex ipsâ statim tituli fronte vestram esse ¹ considerans, tantò ardentius eam coepi legere, quantò scriptorem ipsum charius amplector; ut cujus rem perdidit, verbis saltem, tanquam ejus quâdam imagine, recreer. Erant, memini, hujus epistolæ ferè omnia felle et absinthio plena, quæ scilicet nostræ conversionis miserabilem historiam, et tuas, ² unice, cruces assiduas referebant.

¹ *Aliàs* mecum reputans.

² *Al. legunt* unicè.

sime frater in Christo, et ¹ ex diutinâ conversatione familiarissime comes, de calamitatum mearum historiâ, in quibus, quasi à cunabulis, jugiter laboro, tuæ me desolationi atque injuriæ illatæ scripsisse sufficiat; ut, sicut in exordio præfatus sum epistolæ, ² oppressionem tuam in comparatione mearum, aut ³ nullam, aut ⁴ modicam esse judices; et tantò ⁵ eam patientiùs feras quantò ⁶ minorem consideras. Illud semper in consolationem assumens quod membris suis de membris diaboli dominus prædixit, si me persecuti sunt, et vos persequentur. Si mundus vos odit, scitote quoniam me priorem vobis odio habuit. Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret. Et omnes, inquit apostolus, qui volunt piè vivere in Christo, persecutionem patientur. Et alibi: Haud quæro hominibus placere. Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem. Et psalmista, Confusi sunt, inquit, qui hominibus placent, quoniam deus sprevit eos. Quod diligenter beatus ⁷ attendens Hieronymus, cujus me præcipuè in contumeliis detractionum hæredem conspicio, ad Nepotianum scribens ait: Si adhuc, inquit apostolus, hominibus placerem, Christi servus non essem. Desinit placere hominibus, et servus factus est Christi. Idem ad Asellam de fictis amicis: Gratias ago

¹ *Al.* diutino commercio.

² *Al.* tuas res adversas.

³ *Al.* nullas.

⁴ *Al.* modicas.

⁵ *Al.* eas.

⁶ *Al.* inferiores tecum reputes.

⁷ *Al.* observans.

Deo meo quod dignus sim quem mundus oderit. Et ad Heliodorum monachum, Erras, frater, erras si putas unquam christianum persecutionem non pati. Adversarius noster, tanquam leo rugiens, devorare quærens circuit, ? et tu pacem putas. Sedet in insidiis cum divitibus. His itaque documentis atque exemplis animati, tantò securiùs ista toleremus, quantò injuriosiùs accidunt. Quæ, si non ad meritum nobis, saltem ad purificationem aliquam proficere non dubitemus. Et quoniam omnia divinâ dispositione geruntur, in hoc se saltem quisque fidelium in omni pressurâ consoletur quòd nihil inordinatè fieri unquam summa dei bonitas permittit, et quòd quæcunque perversè fiunt optimo fine ipse terminat. Unde et ei de omnibus rectè dicitur: Fiat voluntas tua. Quanta denique diligentium deum illa est, ex autoritate apostolicâ, consolatio, quæ dicit: Scimus quoniam diligentibus deum omnia cooperantur in bonum. Quod diligenter ille sapientissimus attendebat, cum in proverbiiis diceret: Non contristabit justum quicquid ei acciderit. Ex quo manifestè à justitiâ eos recedere demonstrat quicumque pro aliquo suo gravamine his irascuntur quæ erga se divinâ dispensatione geri non dubitant; et se propriæ voluntati magis quàm divinæ subjiciunt, et ei quod in verbis sonat, Fiat voluntas tua, desideriiis occultis repugnant, divinæ voluntati propriam anteponentes. Vale.

• *Al.* Dispensatione.

L E T T R E S
D'HÉLOÏSE ET D'ABAILARD.

A son seigneur, ou plutôt à son père ; à son époux, ou plutôt à son frère ; sa servante, ou plutôt sa fille ; son épouse, ou plutôt sa sœur.

HÉLOÏSE A SON ABAILARD.

VOTRE lettre, mon cher, cette lettre que vous avez écrite depuis peu à un de vos amis pour le consoler dans l'affliction où il était, est tombée par hasard entre mes mains lorsque j'y pensais le moins. Je n'en eus pas plus tôt aperçu le caractère qui ne pouvait m'être inconnu, que je la dévorai pour ainsi dire, et me mis à la lire avec toute l'ardeur que m'inspirait l'amour que je ressens pour la personne qui l'écrivait. Vous eussiez dit que je voulais me repaître de l'ombre de celui que j'ai perdu, et que, ne pouvant plus le posséder, son portrait, que je voyais exprimé par ses paroles, me tenait lieu de la personne même. Mais hélas ! que cette lecture m'a coûté cher. Ma curiosité a été bien punie, je m'en souviens encore ; je n'ai trouvé dans cette lettre que du fiel et de l'absinthe, puisque ce n'était autre chose que le triste et lamentable récit de nos aventures passées, et de toutes les croix dont vous êtes présentement accablé, vous qui êtes l'unique objet de mon cœur.

Complesti reverà in epistolâ illâ quod in exordio ejus amico promisisti, ut videlicet in comparatione tuarum suas molestias nullas vel parvas ¹ reputaret. Ubi quidem, expositis priùs magistrorum tuorum in te persecutionibus, deinde in corpus tuum summæ proditionis ² injuriâ, ad condiscipulorum quoque tuorum, Alberici videlicet Remensis, et Lotulfi Lombardi, execrabilem invidiam et infestationem nimiam stilum contulisti.

Quorum quidem suggestionibus quid de ³ glorioso illo theologiæ tuæ opere, quid de te ipso, quasi in carcere damnato, actum sit, non prætermisisti. Indè ad abbatis tui fratrumque falsorum machinationem accessisti, et detractiones illas, tibi gravissimas, duorum illorum pseudo-apostolorum, à prædictis æmulis in te commotas, atque ad scandalum plerisque subortum de nomine Paracleti oratorio, præter consuetudinem imposito: denique ad intolerabiles illas et adhuc continuas vitæ persecutiones, crudelissimi scilicet illius exactoris, et pessimorum, quos filios nominas, monachorum profectus miserabilem historiam consummasti.

¹ *Al.* existimaret.² *Al.* perfidiâ.³ *Al.* eximio.

Vous promettiez à cet ami, dès le commencement de votre lettre, que, lorsqu'il l'aurait lue, toutes ses peines ne lui paraîtraient plus rien en comparaison des vôtres, et vous ne vous êtes que trop bien acquitté de votre promesse. On y voit les premières persécutions que vous eûtes à endurer de la part de vos maîtres, les envies et les jalousies de vos condisciples, la haine exécrationnelle que ce traître Alberic vous portait, aussi bien que ce Lotulfe; enfin l'outrage qui vous a été fait par la cruauté de mon oncle, outrage auquel je ne puis penser que les larmes aux yeux.

Vous n'avez pas oublié ce que ces envieux ont fait pour ternir ce savant ouvrage de théologie qui vous avait acquis autrefois tant de gloire, et de quelle manière ils vous firent mettre dans une espèce de prison à Saint-Médard. Les persécutions de l'abbé de Saint-Denis et des faux-frères que vous aviez en ce lieu y sont décrites d'une manière touchante: les détractions de ces faux apôtres qui, par leur langue médisante, vous enlevèrent la plupart de vos amis; la querelle aussi injuste qu'elle est ridicule, qu'on vous fit pour avoir donné le nom de Paraclet à votre établissement; enfin les cruautés insignes que ces malheureux moines, que vous voulez bien encore appeler vos enfans, ont exercées en votre endroit depuis que vous êtes abbé, font les dernières périodes de cette histoire tragique.

Quæ cum siccis oculis neminem vel legere vel audire posse æstimem: tantò dolores meos ampliùs renovarunt, quantò diligentius singula ¹ expresserunt; et eò magis auxerunt quò in te adhuc pericula crescere retulisti: ut omnes pariter de vitâ tuâ desperare cogamur, et quotidiè ultimos illos de nece tuâ rumores trepidè nostra corda et palpitantia pectora expectent.

Per ipsum itaque, qui te sibi adhuc quomodo protegit, Christum obsecramus quatenùs ancillulas ipsius et tuas ² crebris literis de his, in quibus adhuc fluctuas, ³ naufragiis certificare digneris; ut nos saltem, quæ tibi solæ remansimus, doloris vel gaudii participes ⁴ habeas. Solent etenim dolenti nonnullam afferre consolationem qui condolent, et quodlibet onus pluribus impositum leviùs sustinetur, sive defertur. Quòd

¹ *Al.* calumniis teterrimis.

² *Al.* frequentioribus.

³ *Al.* naufragus.

⁴ *Al.* feras.

Non, je ne crois pas que les plus barbares puissent la lire ou l'entendre sans verser des larmes; jugez donc quelle a été ma douleur, étant ce que je vous suis. Votre éloquence n'a servi qu'à l'augmenter: cette belle manière dont vous vous exprimez, et qui semble faire toucher au doigt tout ce que vous dites, m'a été funeste en cette rencontre, parcequ'elle m'a donné une idée plus sensible de vos maux, et m'a mieux fait comprendre toutes vos afflictions.? Fallait-il, pour mettre le comble à la mienne, ajouter que les vôtres n'étaient pas encore finies, et que votre vie, cette vie si précieuse et si chère à mon cœur, était non-seulement tous les jours en danger, mais presque désespérée, si bien qu'à toute heure et à tous momens nous sommes dans la crainte d'apprendre une si affreuse nouvelle. Ah, j'en suis effrayée à l'instant que je vous écris, et ma main tremblante ne peut presque plus former aucun caractère.

Je vous conjure donc, par ce Dieu de bonté qui semble encore vous soutenir et vous protéger au milieu de tant de dangers, de nous faire savoir incessamment, à nous qui sommes vos petites servantes, en quel état vous êtes. Puisque nous sommes seules en ce monde qui vous soient restées fidèles, ? n'est-il pas juste que nous partagions avec vous votre joie ou votre douleur.? Qui doute que ce ne soit un puissant motif de consolation de savoir que plusieurs personnes com-

si paululùm hæc tempestas quieverit, tantò amplius maturandæ sunt literæ quantò sunt jucundiores futuræ. De quibuscumque autem nobis scribas, non parvum nobis remedium conferes; hoc saltem uno quòd te nostri memorem esse monstrabis.

Quam jucundæ verò sint absentium ¹ literæ amicorum, ipse nos, exemplo proprio, Seneca docet, ad amicum Lucilium quodam loco sic scribens: « Quòd frequenter mihi scribis, gratias ago. Nam quo uno modo potes te mihi ostendis. Nunquam epistolam tuam accipio quin protinus unà simus. » Si imagines nobis amicorum absentium jucundæ sunt, quæ memoriam renovant, et desiderium absentiae falso atque inani solatio levant, ? quantò jucundiores sunt literæ, quæ amici absentis veras notas afferunt.

Deo autem gratias quòd hoc saltem modò præsentiam tuam nobis reddere nullâ invidiâ

¹ *Al.* epistolæ.

pâtissent à nos maux. ? Un fardeau qui est porté par plusieurs ne devient-il pas plus léger. Que si cette tempête vient à s'appaiser, c'est alors que vous devez vous empresser de nous le faire savoir. Des lettres qui apprennent de bonnes nouvelles ne sauraient venir trop tôt ; mais enfin , telles qu'elles soient, elles nous seront toujours agréables, puisqu'au moins nous connaîtrons par là que vous ne nous avez pas entièrement oubliées.

Sénèque , que vous m'avez fait lire autrefois , nous apprend l'innocent plaisir qu'il y a de recevoir des lettres de ses amis , lorsqu'ils sont éloignés de nous , puisque , écrivant à Lucile , il lui dit : « Je vous remer-
 « cie de ce que vous voulez bien m'écrire ; mais je
 « vous rends des actions de grâces infinies de ce que
 « vous le faites souvent ; puisqu'autant de lettres que
 « je reçois de votre part, ce sont autant de conversa-
 « tions que j'imagine avoir avec vous. » En effet, si la seule vue du portrait d'un ami qui est absent est capable de nous consoler, et d'adoucir la peine que nous cause son éloignement, ! combien plus de joie nous doivent donner ses lettres qui nous le représentent lui-même d'une manière si vive et si naturelle. Car enfin ce sont des signes de vie, et des vases précieux où son esprit est renfermé, au lieu que le portrait n'est qu'une ombre et un fantôme inanimé.

Je rends grâce à mon Dieu de ce qu'au moins l'envie de vos ennemis ne vous a pas ôté ce moyen d'être

prohiberis, nullâ difficultate præpediris, nullâ, obsecro, negligentîâ retarderis.

Scripsisti ad amicum prolixæ consolationem epistolæ, et pro¹ adversitatibus quidem suis, sed de tuis. Quas videlicet tuas diligenter commemorans, cùm ejus² intenderes consolationi, nostræ plurimùm³ addidisti desolationi, et, dùm ejus mederi vulneribus cuperes, nova quædam nobis vulnera doloris inflixisti, et priora auxisti. Sana, obsecro, ipse quæ fecisti, qui quæ alii fecerunt curare satagis. Morem quidem amico et socio gessisti, et tam amicitîæ quàm societatis debitum persolvisti: sed majori te debito nobis adstrinxisti, quas non tam amicas quàm amicissimas, non tam socias quàm filias convenit nominari; vel si quod dulcius et sanctius⁴ vocabulum potest excogitari.

Quanto autem debito te erga eas obligaveris, non argumentis, non testimoniis indiget, ut quasi dubium comprobetur; et si omnes taceant,

¹ *Al.* rebus adversis.

² *Al.* studeres.

³ *Al.* adjecisti.

⁴ *Al.* nomen.

toujours avec nous, et de ce que vous en avez la facilité. ! Fasse le ciel que votre indifférence n'y mette point d'obstacle.

Vous avez écrit une grande lettre de consolation à un ami, pour adoucir ses peines; vous lui faites le récit des vôtres : mais ? avez-vous pensé qu'en le consolant vous nous désoliez par ce récit trop fidèle. En croyant mettre quelque appareil sur ses plaies, non-seulement vous avez aigri les nôtres, mais vous nous en avez fait encore de nouvelles. ? Serez-vous assez cruel pour refuser de fermer des plaies dont vous êtes l'auteur, tandis que votre charité s'étend jusqu'à guérir celles des autres, où vous n'avez aucune part. Je veux que, pour obéir à un ami, et remplir tous les devoirs de la société qui est entre vous, vous ayez été obligé à faire cette démarche; mais ? ne nous êtes-vous pas plus redevable qu'à lui, nous qui ne sommes pas seulement vos amies, mais vos intimes. ! Que dis-je, vos intimes. Nous qui sommes vos filles, et tout ce qui se peut dire et penser de plus doux dans la nature et dans la religion.

Nous n'avons pas besoin de preuves pour rendre cette vérité sensible, elle est hors de doute; et, quand tout le monde se tairait, la chose parlerait assez d'elle-même. Car ? n'est-ce pas vous qui, après Dieu, êtes le seul fondateur de ce monastère. ? N'est-ce pas vous qui avez bâti cette église. ? N'est-ce pas vous qui avez établi

res ipsa clamat. Hujus quippe loci tu, post Deum, solus es fundator, solus hujus oratorii constructor, solus hujus congregationis ædificator. Nihil hic super alienum ædificasti fundamentum. Totum quod hic est ¹ tua creatio est. Solitudo hæc, feris tantum sive latronibus vacans, nullam hominum habitationem noverat, nullam domum habuerat. In ipsis cubilibus ferarum, in ipsis latibulis latronum, ubi nec nominari Deus solet, divinum erexisti tabernaculum, et Spiritus Sancti proprium ² dedicasti templum. Nihil ad hoc ædificandum ex regum vel principum opibus intulisti, cum plurima posses et maxima, ut quicquid fieret, tibi soli posset adscribi. Clerici sive scholares, huc certatim ad disciplinam tuam confluentes omnia ministrabant necessaria; et qui de beneficiis vivebant ecclesiasticis, nec oblationes facere noverat, sed suscipere, et qui manus ad suscipiendum, non ad dandum, ha-

¹ *Al.* tuum.

² *Al.* accepisti.

cette congrégation. Vous n'avez point édifié sur des fondemens que d'autres eussent posés. Tout ce qui est ici est votre ouvrage. L'on n'avait jamais vu de maison dans cette solitude avant que vous vinssiez l'habiter : c'était un lieu de meurtres , et la retraite des bêtes féroces ; nulle créature raisonnable n'avait jamais osé y demeurer. ! Quelle gloire pour vous , que dans ces lieux d'horreur où les ours et les lions faisaient leur séjour , où les voleurs et les assassins se cachaient , dans ces lieux où jamais l'on n'avait entendu prononcer le nom de Dieu que pour le blasphémer, on y voie à présent un temple élevé au Saint-Esprit , dans lequel on chante jour et nuit les louanges du Seigneur. Les rois et les princes n'ont point contribué de leurs richesses à cet édifice , quoique vous eussiez pu , avec le crédit que vous aviez , tirer d'eux de grandes aumônes : mais Dieu qui voulait que vous eussiez seul la gloire de cette entreprise , s'est servi d'autres moyens pour en venir à bout. Il vous a envoyé un nombre presque infini de disciples et de jeunes ecclésiastiques pour être formés de votre main dans les sciences divines et humaines : ils y venaient à l'envi des provinces les plus éloignées ; et ces gens qui étaient accoutumés à vivre du bien de l'église , et non pas à lui faire part du leur, eux qui avaient toujours reçu les oblations des fidèles , sans se mettre en peine de faire des présens à l'église ; eux qui , jusqu'alors , n'avaient eu des mains

buerant, hinc in oblationibus faciendis prodigi
atque importuni fiebant.

Tua itaque, verè tua hæc est propriè in sancto
proposito ¹ novella plantatio, cujus adhuc tene-
ris maximè plantis frequens, ut proficiant, neces-
saria est irrigatio. Satis ex ipsâ foeminei sexûs
naturâ debilis est hæc plantatio: est infirma,
etsi non esset nova. Undè diligentio-rem cultu-
ram exigit et frequentio-rem, juxtâ illud Apos-
toli: « Ego plantavi, Apollo rigavit, Deus
« autem incrementum dedit. » Plantaverat apos-
tolus atque fundaverat in fide per prædicationis
suæ doctrinam Corinthios quibus scribebat.
Rigaverat postmodum eos ipsius apostoli disci-
pulus Apollo sacris exhortationibus, et sic eis

¹ *Al.* nova colonia, tua nova plantatio.

que pour recevoir, et jamais pour donner, on les voyait par une noble émulation s'empresser à qui contribuerait davantage à vos édifices, jusqu'à devenir importuns par leurs libéralités.

Ce nouvel établissement est donc à vous, il vous appartient, personne n'y a droit : mais ? comprenez-vous à présent quel est votre engagement. Car enfin personne n'ignore qu'une nouvelle plante n'ait besoin d'être souvent arrosée, sur-tout lorsque de sa nature elle est tendre, faible et délicate. Or, ? qu'y a-t-il de plus faible que notre sexe ? Ajoutez à la faiblesse naturelle de cette plante le peu de temps qu'il y a qu'elle est plantée, et vous trouverez qu'elle a besoin de tous vos soins, et que vous ne pouvez assez la cultiver, si vous voulez avoir la consolation de la voir croître et porter du fruit. Vous me demanderez peut-être quels soins j'exige de vous. Ecoutez l'apôtre : « J'ai planté, » dit-il, Apollon a arrosé, et Dieu a donné l'accroissement. » S. Paul avait effectivement fondé l'église de Corinthe : c'est lui qui avait planté la foi de Jésus-Christ dans cette grande ville et dans tout le pays d'alentour ; mais il n'en était pas demeuré là : ne pouvant rester plus long-temps avec ce peuple, il lui avait envoyé son disciple Apollon, qui, par ses savantes exhortations, avait fortifié ces nouveaux chrétiens, et les avait, pour ainsi dire, arrosés par l'onction de ses discours, leur inspirant l'amour des vertus chrétiennes,

incrementum virtutum divina largita est gratia. Vitis alienæ vineam quam non plantasti, in amaritudinem tibi conversam, admonitionibus sæpè cassis, et sacris frustrà sermonibus excolis. Quid tuæ debeas attende, qui sic curam impendis alienæ. Doces et admones rebelles, nec proficis. Frustrà antè porcos divini eloquii margaritas spargis. Qui obstinatis tanta impendis, quid obedientibus debeas ¹ considera. Qui tanta hostibus largiris, quid filiabus debeas meditare. Atque, ut cæteras omittam, quanto erga me te obligaveris debito pensa; ut quod devotis communiter debes foeminis, unicæ tuæ devotius solvas.

Quot autem et quantos tractatus in doctrinâ, vel exhortatione, seu etiam consolatione sanc-

¹ *Al.* in pectore versa.

que Dieu ensuite avait fait croître par l'infusion de sa grace. C'est ce que vous devriez faire à notre égard. Vous cultivez une vigne que vous n'avez point plantée, une vigne ingrate qui ne vous produit que de l'amertume. Tant de charitables avertissemens que vous y employez, tant d'exhortations si vives et si pathétiques sont devenus inutiles. ?Que devez-vous donc faire pour votre propre vigne, vous qui prenez tant de soin de celle des autres. Vous prêchez, vous exhortez, vous avertissez, vous prévenez. Mais ? qui. Des ames rebelles. Vous avez la douleur de voir tous vos travaux mal employés; ce sont des perles précieuses que vous jetez devant les pourceaux. !Ah, croyez-moi, si vous faites tant pour des cœurs endurcis, vous devez faire davantage pour des ames fidèles et obéissantes qui ne demandent qu'à profiter de vos lumières et de votre présence; autrement on vous reprochera qu'étant si libéral envers vos ennemis, vous êtes avare à l'égard de vos propres enfans. Mais, pour ne parler que de moi, ?faites-vous réflexion à ce que vous me devez. Vous devez quelque chose à toutes les femmes qui vivent dans la piété et qui ont besoin de votre secours, j'en conviens: mais il faut avouer que vos obligations sont infiniment plus grandes envers votre chère et votre unique; et c'est ce que je vous suis.

Votre profonde érudition ne vous permet pas d'ignorer les soins pressés que les SS. PP. ont eus pour les

tarum foeminarum Sancti Patres, et quantâ eos diligentiam composuerint, tua melius excellentia quàm nostra ¹ parvitas novit. Undè non mediocri admiratione nostræ tenera conversionis initia tua jam dudum oblivio movit, quòd nec reverentiam Dei, nec amore nostri, nec Sanctorum Patrum exemplis admonitus fluctuantem me et jam diutino mœrore confectam, vel sermone præsentem, vel epistolâ absentem consolari ² tentaveris,

Cui quidem tantò te majore debito noveris obligatum, quantò te amplius nuptialis foedere sacramenti constat esse adstrictum; et eò te

¹ *Al.* tenuitas.

² *Al.* studueris.

personnes de notre sexe. ! Combien de savants traités ils ont composés pour les instruire et les former dans la vertu ; ! combien de sermons et d'exhortations pathétiques ils ont prononcés pour les toucher , pour les animer , pour les encourager ; ! combien de lettres ils leur ont écrites pour les consoler dans leurs afflictions. Enfin les vierges et les veuves consacrées à Jésus-Christ ont toujours fait l'objet principal de leur vigilance , et la matière la plus importante de leurs travaux apostoliques. Vous le savez , et beaucoup mieux que moi qui ne suis qu'une ignorante auprès de vous ; c'est ce qui fait que je m'étonne que ni l'exemple de ces grands saints , ni le désir de plaire à Dieu , ni l'amour que vous me devez , n'aient pu jusqu'à présent vous engager à me procurer la moindre consolation ou par votre présence ou par vos lettres , quoique vous ne puissiez ignorer le besoin extrême que j'en ai eu , je ne dis pas seulement dans les premières années de ma conversion , où j'étais encore flottante entre le ciel et la terre , entre Dieu et le monde , mais même depuis qu'étant toute à Dieu j'ai été accablée de douleurs et de chagrins , sans que vous ayez paru y prendre aucune part.

Cependant vous savez que vous m'êtes d'autant plus redevable de vos soins , que l'union qui est entre nous est plus étroite , depuis qu'elle a été sanctifiée par un lien aussi vénérable et aussi indissoluble qu'est le sa-

magis mihi obnoxium, quò te semper, ut omnibus patet, immoderato amore complexa sum.

Nosti, charissime, noverunt omnes quanta in te amiserim, et quàm ¹ miserabili casu summa et ubique nota ² proditio me ipsam quoque mihi tecum abstulerit, et ³ incomparabiliter major sit dolor ex amissionis modo, quàm ex ⁴ damno. Quò verò major est dolendi causa, majora sunt consolationis adhibenda remedia. Non utique ab alio, sed à te ipso, ut qui solus es in causâ dolendi, solus sis in gratiâ consolandi. Solus quippe es qui me contristare, qui me lætificare seu consolari valeas. Et solus es qui plurimum id mihi debeas, et tunc maximè

¹ *Al.* funesto.

² *Al.* eviratio.

³ *Al.* sinè dubio.

⁴ *Al.* ipso.

crement de mariage ; pour ne pas dire que l'amour extrême que je vous ai toujours porté , et qui n'est que trop connu de tout le monde , semble me donner droit de vous faire souvenir que vous ne pouvez jamais assez m'aimer.

Vous savez , mon cher , ! eh ? qui est-ce qui ne le sait pas dans le monde , la perte que j'ai faite en vous perdant. J'ai tout perdu par cette cruelle et infame trahison qui vous a arraché de mon sein avec tant de violence , ou plutôt qui m'a séparée moi-même de moi-même , puisque celui dont on arracherait les entrailles ne souffrirait pas ce que j'ai souffert lorsqu'on vous a traité si inhumainement. Il faut l'avouer , quelque grande que soit la douleur que je ressens de ma perte , la manière dont je l'ai faite m'en cause encore infiniment davantage. J'ai donc besoin d'une consolation d'autant plus abondante que le sujet de ma douleur est plus grand , d'un remède d'autant plus prompt et plus puissant que le mal paraît plus incurable , et comme désespéré. Mais ? qui me la peut procurer cette consolation , sinon vous qui faites tout le sujet de ma peine. Non , je n'en puis recevoir de qui que ce soit que de vous. Vous seul m'avez jetée dans un abîme de douleur et d'amertume ; vous seul pouvez m'en retirer ; vous seul êtes obligé de le faire , puisque je me suis perdue moi-même pour vous plaire. Devenue incapable de m'opposer à aucun de vos desirs , je n'ai pas

cùm universa quæ jusseris in tantum impleverim ut, cum te in aliquo offendere non possem, meipsam pro jussu tuo perdere sustinerem. Et quod majus est, dictuque mirabile, in tantam¹ versus est amor insaniam ut quod solùm appetebat, hoc ipse sibi sine spe recuperationis auferret. Cùm² ad tuam statim jussionem tam habitum ipsa quàm animum immutarem, ut te tam corporis mei quàm animi unicum³ possessorem ostenderem.

Nihil unquam, Deus scit, in te nisi te requisivi; te purè, non tua concupiscens. Non matrimonii foedera, non dotes aliquas expectavi, non

¹ *Al.* mutatus.

³ *Al.* dominum.

² *Al.* tuo confestim jussu.

craint de me donner le coup de la mort lorsque vous l'avez voulu : rien ne m'était plus cher et plus agréable que de vous obéir. Quelque dure et quelque insupportable à la nature que fût cette obéissance, l'amour m'y faisait trouver des délices ; et, ce qu'on ne comprendra jamais, cet amour est devenu si excessif, que, par une espèce de folie, il s'est oublié lui-même pour vous faire plaisir, en se privant pour toujours de l'unique chose qu'il aimait en ce monde : car ? n'est-ce pas ce qui est arrivé lorsqu'aux premiers ordres que j'en ai reçus de vous, je suis entrée en religion sans délibérer un seul moment, et j'ai changé aussitôt et d'habit et de mœurs pour vous faire voir qu'il n'y avait que vous au monde qui eussiez la possession de mon cœur et de mon corps ; mais une possession si absolue, que, dans le temps même que les lois civiles semblaient vous en interdire l'usage, vous en disposiez encore à votre volonté, en le consacrant à Dieu.

Ce sont des prodiges de l'amour que les siècles passés n'avaient pas encore vus, et que les suivans ne verront jamais. Oui, j'atteste le ciel qu'en vous aimant je n'ai aimé que votre personne : c'est vous, et non pas tout ce qui était à vous que je cherchais. Je ne pensais ni aux engagemens du mariage, ni au douaire que j'avais lieu d'attendre, ni à la dot qu'on m'aurait donnée, ni au plaisir que j'aurais de vous posséder. Insensible à tout ce qui me touchait, je considérais

denique meas voluptates, aut voluntates, sed tuas, sicut ipse nosti, adimplere studui.

x Et si uxoris¹ nomen sanctius ac validius videtur, dulcius mihi semper extitit amicæ vocabulum; aut, si non indigneris, concubinæ vel scorti. Ut, quò me videlicet pro te ampliùs humiliarem, ampliorem apud te consequerer gratiam, et sic etiam² excellentiæ tuæ gloriam minùs læderem.

Quod et tu ipse tui gratiâ oblitus penitùs non fuisti, in eâ, quam suprâ memini, ad amicum epistolâ pro consolatione directâ. Ubi et rationes nonnullas, quibus te à conjugio nostro, infaustis thalamis, revocare conabar, exponere non es dedignatus: sed plerisque tacitis quibus amorem conjugio, libertatem vinculo præfere-

¹ *Al.* carissimum nomen.

² *Al.* indolis tuæ perspicacioris.

seulement que je faisais votre volonté, et vous donnais quelque satisfaction : c'étaient là toutes mes délices.

Démentez-moi, si vous osez le faire ; car je ne vous dis rien ici que vous n'ayez vu et que vous ne sachiez aussi bien que moi ; mais il s'en faut beaucoup que je ne dise tout, et les paroles me manquent pour pouvoir vous exprimer et l'excès et le désintéressement de mon amour. Le nom et la qualité d'épouse, je l'avoue, ont quelque chose de plus saint et de plus solide que le nom de maîtresse : cependant celui-ci m'était infiniment plus cher et plus doux que l'autre, parceque je vous faisais un plus grand sacrifice ; que je m'abaissais davantage pour l'amour de vous, et qu'en restant dans cet état, je faisais moins de tort à votre réputation, et j'apportais moins d'obstacle aux progrès éclatants de votre fortune, qui n'allait pas moins qu'à devenir un des princes de l'église.

Vous êtes obligé d'en demeurer d'accord, puisque dans la lettre que vous écrivez à votre ami pour le consoler, vous n'avez pu vous empêcher de toucher quelques raisons que je vous apportais pour vous détourner de notre malheureux mariage ; mais vous lui avez caché celles dont je me servais pour vous persuader de préférer la liberté à l'engagement, l'amitié à l'amour conjugal. Si c'est prudence en vous de l'avoir tû, vous ne sauriez disconvenir que ce ne fût de ma part un excès d'amour pour vous, et un désintéresse-

X bam. Deum testem invoco, si me Augustus, universo præsidens mundo, matrimonii honore dignaretur, totumque mihi orbem confirmaret in perpetuo præsidendum, charius mihi et dignius videretur tua dici meretrix quàm illius imperatrix. Non enim quo quisque ditior sive potentior, ideò et melior: fortunæ illud est, hoc virtutis.

Nec se minimè venalem æstimet esse quæ libentiùs ditiori quàm pauperi nubit, et plus in marito sua quàm ipsum concupiscit. Certè quamcumque ad nuptias hæc¹ concupiscentia ducit; merces ei potiùs quàm gratia debetur. Certum quippe est eam res ipsas, non hominem sequi; et se, si posset, velle prostituere ditiori; sicut inductio illa Aspasiæ philosophæ, apud Socraticum Æschinem, cum Xenophonte et uxore ejus habita manifestè² convincit. Quam quidem in-

¹ *Al.* auri sacra fames.

² *Al.* demonstrat.

ment dont on voit peu d'exemples. Il allait si loin , cet amour pur et désintéressé que je vous portais ; oui, j'en prends le ciel à témoin, il allait si loin, que si l'empereur eût offert de m'épouser, et m'eût voulu donner tout l'empire du monde pour le reste de ma vie, j'aurais mieux aimé alors être maîtresse d'Abailard qu'impératrice : car ce ne sont pas les grandes richesses et le pouvoir absolu qui rendent un homme bon et aimable ; il n'est redevable qu'à la fortune de tous ces avantages qu'on estime si fort dans le monde : au lieu que c'est la vertu seule qui le rend bon et digne d'être aimé.

Une femme qui épouse plus volontiers un homme riche qu'un homme pauvre, fait voir qu'elle a une ame vénale, et un cœur esclave des richesses : ce n'est pas la personne de son mari qu'elle aime ni qu'elle cherche, mais son bien ; et en cette qualité elle peut mériter quelque récompense, telle qu'on en donne à ces malheureuses victimes de l'impudicité publique, mais jamais d'être aimée. Une marque certaine que ce n'est point celui qu'elle épouse qu'elle chérit, mais uniquement son bien, c'est que si on lui en offrait un plus riche, elle se livrerait à lui encore plus volontiers. C'est ce qu'on voit dans cet agréable entretien de la savante Aspasia avec Xénophon et sa femme, tel qu'il nous est rapporté par Eschine, disciple de Socrate : car cette savante fille ayant entrepris de les réconcilier ensemble, elle leur fit voir que le véritable amour

ductionem cùm prædicta philosopha ad reconciliandos invicem illos proposuisset, tali fine conclusit: « Quia ubi hoc peregeritis ut neque vir melior, neque foemina in terris lætior sit; profectò semper id quod optimum putabis esse multò maximè requiretis ut et tu maritus sis quàm optimæ, et hæc quàm optimo viro nupta sit. »

Sancta profectò hæc et plusquàm philosophica est sententia ipsius, potius sophiæ quàm philosophiæ dicenda. sanctus hic error, et beata fallacia in conjugatis ut perfecta dilectio illæsa custodiat matrimonii foedera, non tàm corporum continentia quàm animorum pudicitia.

¹ *Al.* inviolatus amor illæsa.

ne cherchait point ses intérêts, et ne s'attachait qu'à la personne aimée; que toutes les richesses du monde n'étaient pas à comparer à la possession d'un homme de bien; et que, s'ils pouvaient une fois se persuader de cette grande vérité, ils seraient bientôt d'accord, ayant autant de mérite qu'ils en avaient l'un et l'autre, parceque Xénophon mettrait toute sa joie à avoir une si aimable femme, et qu'elle, de son côté, ferait tout son bonheur de posséder un si digne époux.

! Que ces sentimens sont beaux: la sagesse les avait inspirés plutôt que la philosophie, si ce n'est qu'on veuille dire qu'ils étaient les aimables productions d'une sage philosophie. En effet, y a-t-il rien au monde de plus charmant que de voir deux personnes mariées s'aimer si parfaitement, que l'amour seul les assure de leur mutuelle fidélité, et leur tient lieu de toutes les délices qu'elles pourraient trouver ailleurs. Un homme est satisfait, parcequ'il se persuade qu'il n'y a rien dans le monde qui puisse égaler le mérite de l'épouse qu'il possède; et une femme est heureuse, parcequ'elle croit que toutes les belles qualités que possèdent les autres sont renfermées dans la personne de son époux. Quand cela ne serait pas, au moins est-ce une agréable tromperie qui met les cœurs dans la paix, qui en éloigne les soupçons et les jalousies, et procure le souverain bien de cette vie, qui est d'être content, et d'être persuadé qu'on est heureux.

At quod error cæteris, veritas mihi manifesta contulerat. Cùm quod illæ videlicet de suis æstimarent in maritis, hoc ego de te, hoc mundus universus non tam crederet quàm sciret. Ut tantò verior in te meus amor existeret, quantò ab errore longiùs absisteret. ? Quis etenim regum aut philosophorum tuam exæquare famam poterat. ? Quæ te regio, aut civitas, seu villa videre non ¹ æstuabat. ? Quis te, rogo, in publicum procedentem conspicere non festinabat, ac discedentem, collo erecto, oculis directis non insectabatur. ? Quæ conjugata, quæ virgo non ² concupiscebat absentem, et non ³ exardebat in præsentem. ? Quæ regina vel præpotens foemina gaudiis meis non invadebat, vel thalamis.

¹ *Al.* ardebat.

² *Al.* optavit.

³ *Al.* exarsit.

Mais ce que l'erreur fait dans quelques femmes, la vérité le faisait en moi : l'idée qu'elles ont de leur époux les rend heureuses; et moi j'étais heureuse, non pas par la charmante idée que je m'étais formée de votre personne, mais par ce que j'en avais reconnu par une longue expérience, et par ce que tout le monde était obligé d'avouer avec moi. Ainsi, plus mon amour était éloigné d'être trompé, plus il était solide, plus il était violent, jusqu'à ne me pas laisser la liberté d'aimer autre chose. Car ! hélas ? puis-je l'oublier, de tous les grands hommes qui ont jamais paru au monde, y en a-t-il un seul dont la renommée fût si avantageuse, et la réputation si bien établie. Rois, princes, empereurs, philosophes, orateurs, dont on parle tant dans l'univers, ?qu'étiez-vous en comparaison d'Abailard. ?Quelle est la ville, la province, quel est l'état, le royaume qui ne désirerait pas avec empressement l'honneur de vous posséder. ? Qui ne s'empressait pas de vous aller voir passer lorsque vous paraissiez en public; et ?vous a-t-on jamais vu sortir de quelque compagnie que tous ne vous aient suivi des yeux, autant par admiration, que par un secret désespoir de ne pouvoir arriver au mérite qui les enchantait. Il fallait ne vous point voir si on voulait se dispenser de vous aimer : encore ne sais-je si un cœur eût été bien en sûreté en ne vous voyant point, à moins qu'on n'eût en même temps fermé les oreilles à tout ce que la renommée publiait de vous.

Duo autem, fateor, tibi specialiter inerant quibus foeminarum quarumlibet animos statim allicere poteras; ¹ dictandi videlicet et cantandi gratia: quæ cæteros minimè philosophos assecutos esse novimus. Quibus quidem, quasi ludo quodam, laborem ² exercitii recreans philosophici, pleraque amatorio metro vel rhythmo composita reliquisti carmina, quæ, præ nimiâ suavitate tam ³ dictaminis quàm cantûs, sæpiùs frequentata, tuum in ore omnium nomen incessanter tenebant: ut etiam illiteratos ⁴ melodiæ

¹ *Al.* eloquii potentis, et vis
musici oris grata peritia.

² *Al.* gymnasmatis.

³ *Al.* sermonis compti.

⁴ *Al.* et immusicos melodis
tui harmonia benè dicta non.

Il n'y avait point de princesse, point de femme de qualité qui ne se fût crue heureuse de vous avoir pour époux : celles qui étaient mariées avaient peine à défendre leur cœur, et celles qui ne l'étaient pas ne pouvaient résister à la douce flamme qui les embrâsait ; et les unes et les autres enviaient le bonheur que j'avais de vous posséder.

Il est vrai qu'entre toutes les belles qualités qu'on admirait alors dans votre personne, il y en avait deux particulièrement qui enlevaient le cœur des femmes, je veux dire cette grace que vous aviez à parler et à chanter ; grace si singulière, que nous ne lisons point qu'aucun philosophe l'ait jamais possédée au point qu'elle était en vous. C'était avec ce rare talent que, pour vous délasser des travaux de l'étude de la philosophie, vous composiez souvent des vers et des chansons si agréables, que tout le monde se faisait un plaisir de les apprendre et de les chanter. On les voyait en peu de temps courir d'un bout à l'autre du royaume ; et comme la plupart de ces vers n'étaient qu'une description fidelle de nos amours, vous rendîtes bientôt mon nom célèbre par toute la France, et me suscitâtes une infinité de rivales. On ne savait ce qu'on devait le plus admirer dans ces poèmes, ou la délicatesse des pensées, ou la douceur du chant, ou la tendresse des sentimens, ou la noblesse de l'expression. Les personnes même les plus ignorantes, qui n'étaient pas capa-

dulcedo tui non sineret immemores esse. Atque hinc maximè in amorem tui foeminæ suspirabant. Et cùm horum pars maxima carminum nostros decantaret amores, multis me regionibus brevi tempore nunciavit, et multarum in me foeminarum accendit invidiam.

? Quod enim bonum animi vel corporis tuam non exornabat adolescentiam. ? Quam tunc mihi invidentem, nunc tantis privatæ deliciis compati calamitas mea non compellat. ? Quem, vel quam, licèt hostem primitus, debita compassio mihi nunc non emolliat.

Et plurimùm nocens, plurimùm, ut nosti, sum innocens. Non enim rei effectus, sed efficientis affectus in crimine est. Nec quæ fiunt,

bles de juger de la beauté d'une pièce, étaient enchantées par la douceur de la mélodie, et voulaient les apprendre par cœur, pour en faire un agréable divertissement; si bien que, chez les grands comme chez les petits, dans les palais des princes comme dans les chaumières des pauvres, on n'entendait autre chose que des vers à la louange d'Héloïse, ce qui causait à tous ceux qui ne me connaissaient pas une envie extrême de me voir; mais envie fort inutile, puisque je n'étais alors visible que pour vous.

Les choses, !hélas, sont bien changées. Après avoir été longtemps au monde un objet de jalousie, je lui suis à présent un objet de compassion. De toutes celles qui enviaient autrefois mon bonheur, il n'y en a pas une à qui je ne fasse présentement pitié, et qui ne verse des larmes sur mon malheureux sort. Il n'y a pas jusqu'à ceux même qui ne m'aimaient point, qui ne soient attendris en voyant ce que je souffre par le cruel veuvage d'un époux encore vivant, privée comme je le suis de toutes les délices qui me charmaient, quoique l'aimable personne qui me les procurait soit encore au monde, dans la fleur de son âge, et que nous ne cessions pas de nous aimer.

C'est moi qui suis cause de ce malheur, je l'avoue: j'en suis cependant innocente, vous le savez; car ce qui fait le crime n'est pas tant l'événement des choses que le motif de celui qui agit; et l'équité demande

sed quo animo fiunt, ¹ æquitas pensat. Quem autem animum in te semper habuerim, solus qui expertus es judicare potes. Tuo examini cuncta committo, tuo per omnia cedo testimonio.

Dic unum, si vales, cùm, post conversionem nostram quam tu solus facere decrevisti, in tantam tibi negligentiam atque oblivionem venerim, ut nec colloquio præsentis recreer, nec absentis epistolâ consoler: Dic, inquam, si vales, aut ego quod sentio, imò quod omnes suspicantur dicam. Concupiscentia te mihi potiùs quàm amicitia sociavit; libidinis ardor,

¹ *Al. justitia.*

qu'on ait plus d'égard à l'intention qu'à l'action, aux mouvemens du cœur qu'aux accidens qui arrivent contre la volonté. !Eh, ?qui peut mieux savoir quel a toujours été mon cœur à votre égard, que vous-même qui en avez fait tant de fois l'expérience. Je vous en fais le juge : je ne veux point d'autre témoignage que le vôtre, et je suis sûre qu'il sera tout en ma faveur.

Dites-moi donc à présent, si vous le pouvez, dites comment il se peut faire que, depuis ma retraite du monde, qui est votre ouvrage et l'effet de mon entière soumission à toutes vos volontés, vous m'ayiez tellement négligée, ou plutôt si parfaitement oubliée, que vous ne m'ayiez pas procuré depuis ce temps-là la moindre consolation, ni par aucune de vos visites quand vous avez été dans le pays, ni par aucune de vos lettres lorsque vous en avez été absent. Répondez, si vous le pouvez, ou plutôt si vous osez ; apportez-moi une raison, sinon je répondrai moi-même pour vous, et je dirai ce que j'en pense, et ce que tout le monde en pense avec moi : c'est que vous ne m'avez jamais véritablement aimée. C'était la passion, et non point l'amitié, qui vous attachait à moi ; il n'y avait que de la cupidité dans votre attachement, et point d'amour : si bien que, lorsque vous vous êtes vu hors d'état de satisfaire votre passion, vous m'avez abandonnée ; et toutes ces assiduités, toutes ces marques extérieures, mais bien équivoques, d'un parfait dévouement à ma

potiùs quàm amor. Ubi igitur quod desiderabas cessavit, quicquid propter hoc exhibeas pariter evanuit.

Hæc, dilectissime, non tam mea est quàm omnium ¹ conjectura, non tam specialis quàm communis, non tam privata quàm publica. ! Utinam mihi soli sic videretur, atque aliquos in excusationem suû amor tuus inveniret, per quos dolor meus paululùm resideret. ! Utinam ² occasiones fingere possem, quibus te excusando mei quomodo ³ tegerem utilitatem.

Attende, obsecro, quæ requiro; et parva hæc videris et tibi facillima. Dùm tui præsentiam frau-

¹ *Al.* sententia.

³ *Al.* celarem.

² *Al.* tempora.

personne , dont vous m'accabliez alors , ont cessé dans le moment : votre amour , si jamais vous en avez eu , s'est évanoui avec votre passion. C'est ainsi , malheureuses que nous sommes , c'est ainsi que nous devenons tous les jours le jouet ou la victime de l'inconstance des hommes. ? Faut-il que notre sexe , un sexe si faible et si fragile , leur apprenne à n'être point volages , et leur fasse , par notre exemple , des leçons de constance et de fidélité , à eux qui devraient nous montrer l'une et l'autre.

Voilà , mon cher , ce que tout le monde pense de vous. ! Plût à Dieu que cette pensée me fût particulière , et qu'elle n'eût eu jamais d'entrée que dans mon esprit. ! Plût à Dieu que je trouvasse au moins quelques raisons pour vous excuser , et pour cacher le mépris tout ouvert que vous faites de moi. ! Plût à Dieu que je fusse assez ingénieuse pour me tromper moi-même , et forger du moins quelques prétextes qui pussent couvrir votre honte , et laisser à votre cœur quelque ombre d'amour. Ces agréables rêveries diminueraient au moins ma douleur et mon affliction ; je m'en servirais pour vous excuser devant le monde , et empêcher qu'il ne vous accablât de reproches. Mais , de quelque côté que je me tourne , je ne trouve rien qui ne vous condamne , et la voix du public , et le témoignage de mon cœur , et les reproches du vôtre.

Si j'exigeais beaucoup de vous , peut-être auriez-

dor, verborum saltem¹ votis, quorum tibi copia est, tuæ mihi imaginis præsentia² dulcedinem. Frustrà te in rebus dapsilem expecto, si in verbis avarum sustineo. Nunc verò plurimùm à te me promereri credideram, cùm omnia propter te compleverim, nunc in tuo maximè perseverans³ obsequio. Quam quidem juvenulam ad monasticæ conversationis asperitatem non religionis devotio, sed⁴ tua tantùm pertraxit jussio. Ubi, si nihil à te promerear, quàm frustrà laborem dijudica. Nulla mihi super hoc merces expectanda est à Deo, cujus adhuc amore nihil me constat egisse.

Properantem te ad Deum secuta sum habitu, imò præcessi. Quasi enim memor uxoris Loth

¹ *Al.* notis.

² *Al.* verum solamen.

³ *Al.* compleam.

⁴ *Al.* tua solùm coëgerunt, mihi in æternum colenda, mandata.

vous quelque sujet d'excuse : mais ? qu'y a-t-il de plus aisé qu'une lettre , à vous sur-tout qui dites et qui écrivez tout ce que vous voulez. ? Est-ce trop vous demander pour la privation où je suis de votre présence et de votre chère personne , qu'une ombre de vous-même , et qui ne vous coûte rien. Si vous êtes si avare de vos paroles , ?ai-je sujet de croire que vous seriez fort libéral dans des choses de conséquence. ! Hélas , je croyais que vous m'étiez fort redevable , et je m'étais flattée qu'après avoir tant fait pour vous que de me sacrifier et de m'enterrer toute vivante , lorsque j'étais encore dans une florissante jeunesse , vous m'en auriez quelque obligation et m'en aimeriez davantage ; car vous savez que ce ne fut point la dévotion , mais le seul desir de vous obéir qui me fit religieuse : j'embrassai avec joie toutes les rigueurs de cet état , dans la seule vue de vous faire plaisir. Si donc une démarche si hardie , et d'une telle conséquence , ne m'est d'aucun mérite auprès de vous , ?ne suis-je pas bien malheureuse , puisque je n'en dois attendre aucune récompense de Dieu ; car il est certain que je ne l'ai point faite pour l'amour de lui.

Si , lorsque renonçant au monde vous vous retirâtes dans un cloître , j'avais seulement suivi votre exemple ; cette seule action , ce me semble , aurait dû m'attirer toute la tendresse de votre cœur , ou du moins toute la tendresse d'un cœur plus fidèle et plus sensible que

retrò conversæ, priùs me sacris vestibus et professione monasticâ quàm teipsum Deo mancipasti. In quo, fateor, uno minùs de te me confidere vehementer dolui atque erubui. Ego autem, Deus scit, ad vulcania loca te properantem præcedere vel sequi pro jussu tuo minimè dubitarem. Non enim mecum animus meus, sed tecum¹ erat. Sed et nunc maximè si tecum non est, nusquàm est: esse verò sine te nequaquàm potest. Sed, ut tecum benè sit, age, obsecro. Benè autem tecum fuerit, si te propitium invenerit, si gratiam referas pro gratiâ, modica pro magnis, verba pro rebus. ! Utinam, dilecte, tua de me dilectio minùs confideret, ut sollicitior esset. Sed, quò te ampliùs nunc securum reddidi, negligentiozem sustineo. Memento, obsecro, quæ fecerim; et quanta debeas attende.

¹ *Al.* habitavit.

le vôtre ; mais j'ai fait davantage. Au lieu de vous suivre, ce qui était tout ce que notre mutuel amour pouvait exiger, je vous ai précédé, je me suis engagée la première, j'ai prononcé mes vœux avant vous. Vous le voulûtes ainsi, !cruel, et je fus assez simple pour vous obéir. Tel fut l'amour aveugle que je vous portais. J'en rougis encore actuellement pour vous. Ma fidélité vous était donc suspecte, !ingrat, après tant de gages que vous en aviez déjà reçus. Vous me crûtes capable de tourner la tête en arrière comme la femme de Loth, et de rentrer dans le monde après une année de noviciat, aussitôt que vous auriez fait profession. C'était votre pensée ; vous n'oseriez le nier. !Ah, que ce soupçon m'a été sensible : je ne vous l'ai pas encore pardonné. !Mais quoi, je n'étais plus maîtresse de mon cœur, vous le possédiez entièrement. Je vous aurais suivi jusqu'au fond des enfers, et j'y aurais même été devant vous pour vous frayer le chemin et vous le rendre plus facile, si vous me l'aviez ordonné. Tel était alors mon amour pour vous. ?Le croirez-vous maintenant, si je vous le dis. Oui, encore à présent il est le même, et mon cœur est à vous, ou il n'est à personne ; il ne peut plus respirer sans vous. Je le cherche souvent au milieu de mon sein sans l'y trouver ; il est dans le vôtre. Traitez-le donc avec moins de rigueur ; donnez-lui un hospice plus favorable ; ayez pour lui quelque indulgence. Il sera content s'il trouve dans le

Dùm tecum ¹ carnali fruerer voluptate, utrùm id amore vel libidine agerem ² incertum pluribus habebatur. Nunc autem finis indicat quo id inchoayerim principio. Omnes denique mihi voluptates interdixi, ut tuæ ³ parerem voluntati. Nihil mihi reservavi, nisi sic tuam nunc præcipuè fieri. Quæ verò tua sit iniquitas perpende, si merenti ampliùs persolvis minùs, imò nihil

¹ *Al.* sacrâ illâ connubiali et gratissimâ.

² *Al.* sub iudice lis fuit.

³ *Al.* solæ.

vôtre quelque retour d'amitié ; et si , pour tout ce que j'ai fait pour vous , vous me donnez au moins quelques douces paroles. !Plût à Dieu , mon cher , que vous ne fussiez point aussi assuré que vous l'êtes de mon amitié. Un peu d'inquiétude de votre part sur cet article me rendrait heureuse ; car elle vous ferait faire au moins quelques démarches pour vous en informer , et je connaîtrais que vous pensez à moi , et que vous ne m'avez pas entièrement oubliée. Mais depuis que je vous ai mis en repos par les vœux que j'ai prononcés , vous m'avez négligée ; et ce qui devait vous donner plus d'ardeur pour moi , vous a donné plus d'indifférence. Encore un coup , souvenez-vous de tout ce que j'ai fait pour vous , et jugez par là de ce que vous me devez.

Lorsque je jouissais avec vous de tous les plaisirs de l'amour , et que je m'étais livrée entre vos bras , on pouvait douter si la cupidité n'avait point plus de part à ce don que l'amitié : mais la suite a bien fait connaître par quel principe je m'étais abandonnée à votre discrétion , puisque je me suis interdit toutes sortes de plaisirs pour ne faire que votre volonté , ne m'étant réservé que la satisfaction de montrer à tout le monde que j'étais toute à vous , et que je n'étais que pour vous. ?Quelle est donc votre injustice d'avoir si peu de reconnaissance pour tant de bontés. ? Est-ce que vous vous êtes fait un devoir de religion de donner moins à ceux à qui vous devez davantage , ou plutôt de ne leur rien

penitens: præsertim cum parvum sit quod exigeris, et tibi facillimum.

Per ipsum itaque, cui te obtulisti, Deum te obsecro, ut quoquo modo potes tuam mihi præsentiam reddas, consolationem videlicet mihi aliquam rescribendo. Hoc saltem pacto, ut sic recreata, divino alacrior vacem obsequio. Cum me ad¹ temporales olim voluptates expecteres, crebris me epistolis visitabas, frequenti carmine tuam in ore omnium Heloissam ponebas. Me plateæ omnes, me domus singulæ resonabant. ?Quantò autem rectius me nunc in Deum, quàm tunc in libidinem excitares. Perpende, obsecro, quæ debes; attende quæ postulo; et longam epistolam brevi fine² concludo: Vale, unice.

¹ *Al.* priores eas dilicias, nobismet semper reminiscendas.

² *Al.* ad exitum perduco.

donner, lors même qu'ils ne vous demandent que peu de chose.

Ainsi je vous conjure, mon cher, par ce Dieu même à qui vous vous êtes consacré, de me rendre votre présence en la manière que vous le pouvez, je veux dire en m'écrivant un mot de consolation, quand ce ne serait que pour m'engager à servir Dieu avec plus de joie, et à rendre mon joug moins pesant. Lorsque vous en vouliez autrefois à mon cœur, si toutefois c'était lui que vous cherchiez, et non point à satisfaire votre passion, ! que de lettres vous m'écriviez. ! que de billets doux dont j'étais accablée tous les jours. De toutes parts on récitait des vers à la louange d'Héloïse : dans toutes les maisons de la ville, dans toutes les rues et les places publiques on n'entendait chanter autre chose. ? Ne serait-il pas plus juste à présent d'en faire autant pour me porter à Dieu, que vous en fîtes alors pour me donner de l'amour. Votre compte sur cet article est plus grand que vous ne croyez. Pensez-y, je vous supplie, et souffrez que je finisse cette longue lettre par ce peu de mots : Adieu, mon unique et mon tout.

EPISTOLA SECUNDA.

Heloissæ, dilectissimæ Sorori suæ in Christo, Abælardus, Frater
ejus in ipso.

A B Æ L A R D U S H E L O I S S Æ .

QUOD post nostram à sæculo ad Deum conversionem nondùm tibi aliquid consolationis vel exhortationis scripserim, non negligentia meæ, sed tuæ, de quâ semper plurimùm confido, prudentia imputandum est. Non enim eam his indigere credidi, cui abundanter quæ necessaria sunt divina gratia impertivit; ut, tam verbis quàm exemplis, errantes valeas^r docere, pusillanimos consolari, trepidos exhortari.

^r *Al.* informare.

DEUXIÈME LETTRE.

A Héloïse, sa très-chère Sœur en Jesus-Christ, Abailard, son Frère dans le même Jesus-Christ.

ABAILARD A SON HÉLOÏSE.

SI, depuis que la grace nous a retirés l'un et l'autre de la corruption du siècle pour nous consacrer au service de Dieu, je ne vous ai point encore écrit, ni pour vous exhorter à persévérer courageusement dans votre état, ni pour vous consoler dans les différentes afflictions qui vous sont survenues, vous ne devez vous en prendre qu'à vous-même, et non pas en rejeter la cause, comme vous faites, sur un oubli criminel, ou sur une lâche indifférence dont je ne me sens point capable. La vérité est que j'ai toujours eu une si haute idée de votre sagesse et de votre vertu, qu'il ne m'est jamais venu en pensée que vous eussiez besoin de ces secours tout humains, et j'ai cru qu'il était inutile de vous donner ce que le ciel vous avait déjà départi avec tant d'abondance. Car ? qui ne sait les talens que vous avez, soit pour éclairer ceux qui sont dans l'erreur ou dans les ténèbres de l'ignorance, soit pour consoler des âmes abattues sous le poids de l'affliction, soit pour encourager ceux que la tiédeur et la lâcheté empêchent de s'élever au dessus de leurs propres fai-